

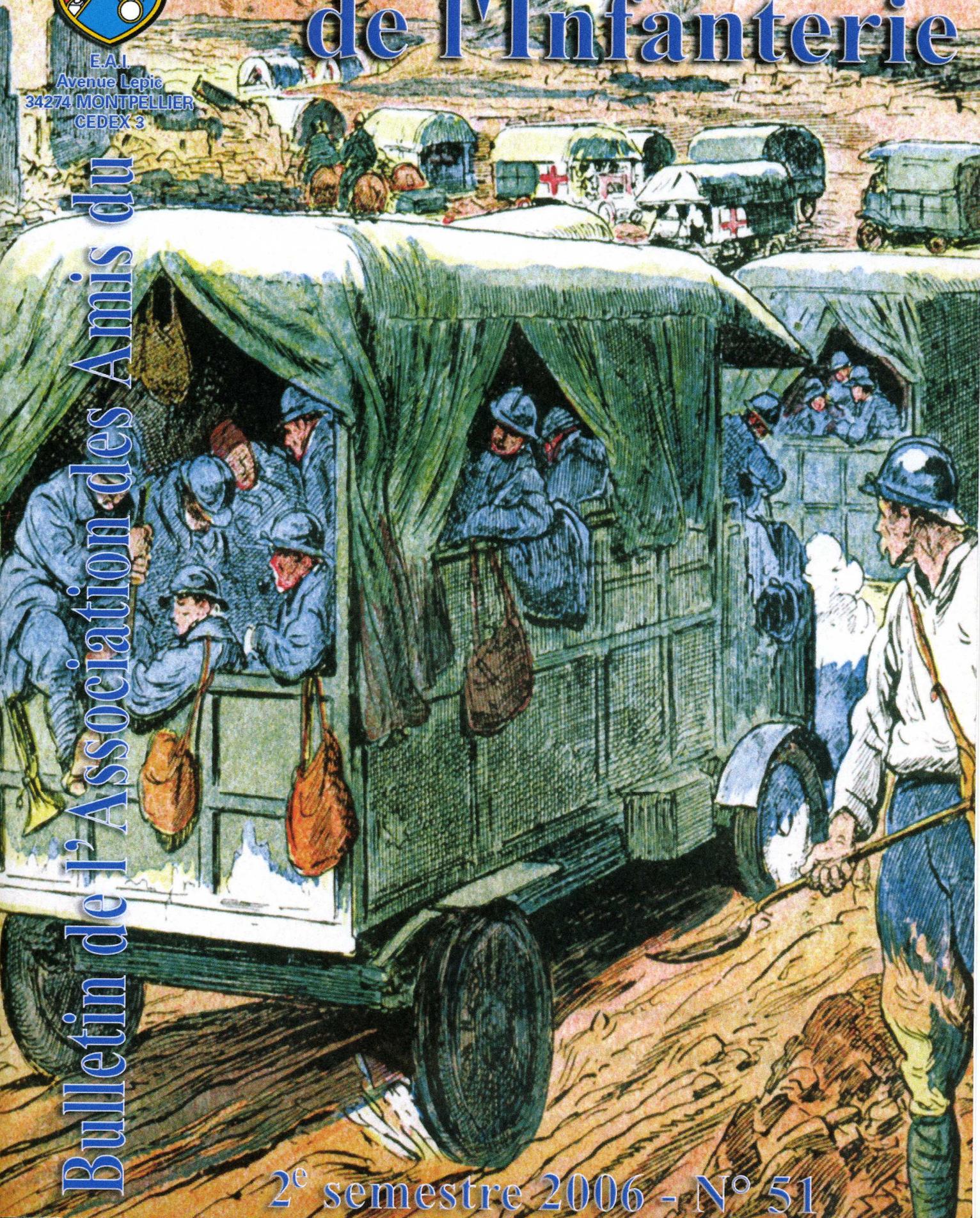
A.A.M.I.



E.A.I.
Avenue Lepic
34274 MONTPELLIER
CEDEX 3

Musée de l'Infanterie

Bulletin de l'Association des Amis du



2^e semestre 2006 - N° 51

*Le Général de Castet
et les membres du Conseil d'administration
de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie
vous présentent leurs meilleurs vœux*



pour la nouvelle année



Sommaire

pages

- 2 **Le mot du président**
Philippe de Castet
- 3 **La Madelon**
Paroles de L. Bousquet, musique de C. Robert
- 5 **Verdun, 1916 - 2006**
Jean-Pierre Renaud
- 8 **Ma patrouille linguistique**
André Pagès
- 12 **De Trafalgar au Territoire Français
des Afars et des Issas (TFAI)**
Jean-Pierre Renaud
- 15 **Les tireurs d'élite aujourd'hui
dans l'armée française**
E.A.I.
- 23 **Suez 1956 - 2006.
Repères chronologiques**
Jean-Pierre Renaud
- 26 **L'Épinglette**
André Pagès
- 27 **Lieutenant-colonel Émile Driant**
Jean-Pierre Renaud
- 29 **In memoriam**
Général d'Armée Michel Poulet
Général Marcel Letestu
- 32 **Courrier des lecteurs**



Tranchée en Champagne 1916
par Louis Montagné, Aquarelle 30 x 23 cm

MUSÉE DE L'INFANTERIE



MONTPELLIER

CORRESPONDANCE:
Association des Amis
du Musée de l'Infanterie

E.A.I.
34274 MONTPELLIER
Cedex 3
Tel./fax : 04 67 16 50 49
Pnia : 821 341 50 49

COTISATION 25 €
C.C.P. 2126 - 92 H Montpellier

Directeur :
Général de C.A. (2S) Philippe de CASTET

Rédacteur en chef :
Lieutenant-colonel (ER) Jean-Pierre RENAUD

Direction rédaction maquette :
Professeur André PAGES
Madame Fabienne Priolau

réalisation :
Point de Reprographie E.A.I.
ISSN : 0984 - 4392

Tirage : 1 500 exemplaires

Le mot de la rédaction

Avec ce numéro, nous avons, selon nos prévisions, abordé la question des spécificités de l'arme de l'Infanterie par les tireurs d'élite. Il y en a d'autres à développer comme on l'a déjà écrit, par exemple, l'entraînement, la formation morale, etc. Bien entendu, à travers les siècles. Comme 2006 correspondait au 90^e anniversaire de la bataille de Verdun, et au cinquantenaire de l'expédition de Suez (1956) on ne pouvait omettre de le rappeler.

Notre couverture : La Voie sacrée par Gil Bary, collection «Patrie», 1^{re} de couverture du N° 53, éditeur F. ROUFF, 1917.

AAMI



Général de corps d'armée (2S)
Philippe de CASTET
COMMANDEUR DE LA LÉGIION D'HONNEUR

INFANTERIE

Le mot du Président

Nous continuons à diversifier l'information sur les spécificités de l'Infanterie. Ce bulletin en est une nouvelle preuve.

Au-delà des deux bulletins annuels, l'A.A.M.I s'est investie dans des opérations de relations publiques, grâce au dévouement des camarades du conseil d'administration. Ces actions sont indispensables mais n'entraînent pas toujours les résultats escomptés. Année après année des adhérents nous quittent (plus de 100 en 2006). C'est donc à un effort de recrutement que je vous convie une nouvelle fois. Continuons à nous battre pour notre Musée. Recherchez avec ou sans nous de nouvelles adhésions dans votre environnement.

Notre cause est belle ; il nous faut la gagner.

MONTPELLIER

LA MADELON

Paroles de L. BOUSQUET
Musique de C. ROBERT





 Pour le re - pos. le plai - sir du mi - li - tai - re. Il est là - bas à deux



 pas de la fo - ret — U - ne mai - son aux murs



 tout cou - verts de her - re. « Aux Tour-lou-roux » c'est le



 nom du ca - ba - ret. — La ser - vante est jeune et gen - til - le Le - gè - re



 comme un pa - pil - lon — Comme son vin, son œil pe -



 - til - le. Nous l'ap - pe - lons' la Ma - de



 - lon Nous en ré - vons la nuit nous



y pen - sons le jour Ce n'est que Ma - de - lon, mais pour nous c'est l'a - mour

Quand Ma - de - lon vient nous ser - vir à boi

Sous la ton - nelle on frô - le son ju - pon -

— Et cha - cun, lui ra - conte une his - toi - re Une his - toire à sa fa -

çon — La Ma - de - lon pour nous n'est pas sé - vé -

re Quand on lui prend la taille ou le men - ton -- El - le

rit c'est tout l'mal qu'elle sait fai - re Ma - de -

lon ! Ma - de - lon ! Ma - de - lon !

2

Nous avons tous au pays une payse
 Qui nous attend et que l'on épousera,
 Mais elle est loin, bien trop loin pour qu'on lui dise
 Ce qu'on fera quand la classe rentrera.
 En comptant les jours on soupire,
 Et quand le temps nous semble long;
 Tout ce qu'on ne peut pas lui dire
 On va le dire à Madelon.
 On l'embrass' dans les coins. Ell' dit: « Veux-tu finir... »
 On s' figur' que c'est l'autr', ça nous fait bien plaisir.



3

Un caporal en képi de fantaisie
 S'en fut trouver Madelon un beau matin
 Et fou d'amour, lui qu'elle était jolie
 Et qu'il venait pour lui demander sa main.
 La Madelon, pas bête, en somme,
 Lui répondit en souriant:
 Et pourquoi prendrai-je un seul homme
 Quand j'aime tout un régiment.
 Tes amis vont venir. Tu n'auras pas ma main,
 J'en ai bien trop besoin pour leur verser du vin ».



Extrait de «Chansons de l'armée française», secrétariat d'état à la guerre, E.M.A., 3^e bureau

Hongrie (9,5), l'Italie (6,2), le Royaume-Uni (5,1), la Russie (5,0), la Belgique (1,9), les Etats-Unis (0,2).»¹

Du 27 février au 6 mars, 190000 hommes, 23000 tonnes de munitions et 2500 tonnes de matériel furent amenés sur le front par voie routière, la route Bar-le-Duc-Verdun, la célèbre «Voie sacrée» ; le service qui assura cette noria regroupait 300 officiers, 3500 hommes, 3900 véhicules et pouvait mettre en ligne jusqu'à 1700 camions par 24 h. dans chaque sens.² Cela représentait 1/6^e de l'approvisionnement, les 5 autres sixièmes étant assurés par le «petit meusien» (VF). Les Allemands avaient concentré 610 pièces d'artillerie lourde modernes alors que nous en disposions de 140 de modèles anciens et à tir lent.

En avril, la France concentre 16000 officiers, 420000 hommes, 136000 chevaux et mulets ; le 10 avril 1916, après le terrible assaut allemand, le général Pétain édicte son célèbre message aux troupes : «Le 9 avril est une journée glorieuse pour nos armes. Les assauts furieux des soldats du Kronprinz ont été partout brisés. Fantassins, artilleurs, sapeurs, aviateurs ont

rivalisé d'héroïsme. Honneur à tous ! Les Allemands attaqueront encore. Que chacun travaille et veille pour obtenir le même succès qu'hier... Courage : On les aura !»

Deux ans avant, le 12 septembre 1914, depuis Bordeaux où les rédactions parisiennes s'étaient repliées après l'avance allemande jusqu'à la Marne, Albert de Mun écrivait déjà : «On les aura ; il le faut, on le veut : en avant !»³

Pertes

Le chiffre de nos pertes est évalué à 6563 officiers et 270000 hommes par le Lt.-co-

lonel Carré ; Philippe Conrad⁴ donne pour les pertes 143000 tués ou disparus allemands, contre 163000 tués ou disparus français et, Pierre Renouvin⁵, 240000 hommes pour les Allemands, 275000 hommes pour les Français. En janvier 2006, il ne restait que 6 Poilus : Maurice Floquet, né le 25 décembre 1894 ; Léon Weil, né le 16 juillet 1896 ; Lazarre Ponticelli, né le 7 décembre 1897 ; Louis de Cazenave, né le 16 décembre 1897 ; Ferdinand Gilson, né le 20 octobre 1898 ; Jean Grelaud, né le 26 octobre 1898.



Sur le Voie Sacrée, en route pour Verdun
In Verdun par Jacques Péricard. Paris, librairie de France, 1934, 532 p., p.277



Batterie de 155 court

(1) Pierre Chaunu in La France ; *Histoire de la sensibilité des Français à la France* ; Paris, Laffont, 1982, 384 p., p. 19.

(2) Lieutenant-colonel Henri Carré in *Les grandes heures du général Pétain. 1917 et la crise du moral* ; Paris, éditions du Conquistador, 244 p., p. 67.

(3) La guerre de 1914. Derniers articles d'Albert de Mun (28 juillet - 5 octobre 1914) ; Paris, éditions de L'Écho de Paris, 1914, 274 p., p. 174.

(4) Philippe Conrad in *Spectacle du monde*, juin 2006, « L'enfer de Verdun », p. 89

(5) Pierre Renouvin in *La Première Guerre mondiale*, Paris, PUF, 5e édition, 1980, 125 p., p. 42.



Le départ d'une contre-attaque pour la défense de Louvemont
(25 février 1916). Péricard, p. 105

Que restera-t-il dans notre mémoire collective ?

En 1998, un sondage effectué auprès de collégiens français révélait que 40% parmi eux ignoraient pourquoi le 11 novembre était un jour férié. En Allemagne, selon les historiens, la Première Guerre mondiale aurait largement disparu de la mémoire collective allemande malgré leurs 2 millions de morts. Il est vrai qu'aucun combat n'eut lieu sur le sol allemand. Selon l'historien Gerd Krumeich, la Seconde Guerre mondiale (7 millions de morts dont la moitié de civils) a éclipsé la Grande Guerre (terme non usité en Allemagne) ; aucune sépulture de soldats allemands n'a été demandée pour un rapatriement en Allemagne où, le jour en hommage aux Morts de toutes les guerres se déroule le deuxième

dimanche de novembre ; le dépôt de gerbe se fait devant le monument aux Morts de la Seconde Guerre mondiale.

Peu de temps après sa rencontre historique avec le chancelier allemand Adenauer (Reims, 8 juillet 1962), le général de Gaulle signait le Traité de l'Élysée (22 janvier 1963) nous engageant dans une étroite coopération franco-allemande dont le quarantenaire a été célébré en 2003 en réunissant les parlements français et allemand à Versailles, site symbolique s'il en est ! Selon Gerhard Schröder, il s'agissait de tourner la page des «malheurs du passé».

La stratégie choisie par le général allemand Falkenhayn, la guerre d'usure (Ermattungsstrategie) - puisqu'il était devenu impossible de percer - aura échoué, mais à quel prix ! ■

A lire :

- *Les 300 jours de Verdun*, sous la direction du lieutenant-colonel Rémy Porte du Service historique de la Défense, éd. Italiques, 2006.

- *Verdun*, Jacques-Henri Lefebvre, éd. des Riaux, 2006.

- *1916, année de Verdun*, SHAT, éd. Lavauzelle, 1996.

- *Mourir à Verdun*, Pierre Miquel, éd. Tallandier, 1996.

- *Verdun, images d'enfer*, éd. Tallandier, 1996.

- *La bataille de Verdun*, maréchal Pétain, éd. Payot, 1929.

- *La guerre en action : Verdun* par le lieutenant-colonel A. Grasset, éd. Berger-Levrault, 1927.

Sites Internet :

- Sélectionner «Enseigner la mémoire ?», 2 sites : «La commémoration de la victoire alliée» et «Histoire et mémoire des deux guerres mondiales»

- www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/dossiers/france_allemande/emissions.php

UNE PATROUILLE LINGUISTIQUE

Professeur André PAGES

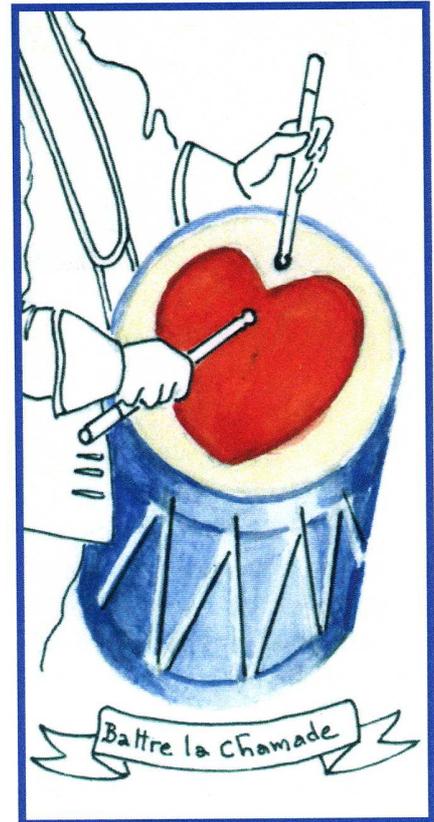
Rien de plus banal que l'emploi, dans la conversation ou sous la plume, de mots et d'expressions se référant à des objets désuets ou des comportements révolus. On pourrait croire que le langage se fait ainsi l'auxiliaire du devoir de mémoire, très souvent invoqué de nos jours, si les termes qu'il perpétue n'étaient détournés de leur signification primitive. Ils ont viré à la métaphore et leur origine échappe habituellement à ceux-là même qui s'en servent. Ce processus a touché bien des locutions du vocabulaire militaire, ce qui justifie cette patrouille linguistique. Pour simplifier, elles seront regroupées sous 4 rubriques.

Musique en tête

Pour le trésorier d'une association «battre le rappel» des cotisations, c'est rafraîchir la mémoire des adhérents négligents. Mais, naguère, c'était la batterie réglementaire qui ordonnait le rassemblement. Elle comportait 2 coups de baguette bien détachés. Ce «bruit de rappel» est mentionné dans les traités médicaux du XIX^e siècle au chapitre de l'auscultation

cardiaque. Il sert de comparaison avec le dédoublement du second bruit du cœur au cours du rétrécissement de la valvule mitrale. Pour les praticiens cette assimilation s'imposait, mais depuis lors, et plus encore pour l'actuel étudiant en médecine, elle n'a guère de sens.

Il n'en reste pas moins que, dans le public, battement de cœur et percussion de la peau d'âne sont équivalents. Ne dit-on pas du premier qu'il «bat la breloque» quand la régularité de son rythme est rompue comme les rangs de la troupe au son de cette batterie, sous le Premier Empire ? L'expression s'est, d'ailleurs, étendue ultérieurement au dérangement mental. Sous le coup d'une émotion, le cœur «bat la chamade». Il cogne dans la poitrine aussi fort que les tambours sur leurs caisses dans la place assiégée pour faire savoir que la garnison était prête à parlementer. Par contre, dans les circonstances où il est indiqué de s'esquiver furtivement, on comprend que ce soit «sans tambours ni trompettes». Mais passer immédiatement à l'acte sans réflexion préalable, c'est agir «tambour battant» comme le



troupier répondant aussitôt à l'ordre que lui transmet le son de l'instrument.

Enfin, revenir soudain à la réalité par «un réveil en fanfare», comme le soldat tiré bruyamment du sommeil par les fioritures musicales du clairon de service, n'est pas toujours apprécié. Il convient de signaler ici que toute la «clique» qui englobe dans un même mépris, teinté d'une certaine inquiétude, un petit

groupe d'individus partageant les mêmes intentions, n'est pas emprunté à l'ensemble des clairons et tambours du régiment. Relisons les Mémoires de Marbot : «La clique se composait des plus mauvaises têtes comme des plus braves soldats du régiment. Les membres de la clique se soutenaient entre eux envers et contre tous, surtout devant l'ennemi. Ils se donnaient entre eux le nom de loustics et se reconnaissaient à une échancre pratiquée au moyen d'un couteau dans l'étau du 1^{er} bouton de la rangée de la pelisse ou du dolman.» On est alors au 1^{er} Hussards à la fin du Directoire, mais d'autres corps de troupe ont sûrement aussi leur clique. En fait, ce mot avait conservé le sens de «société fermée de gens» qui était le sien à la fin du XVII^e siècle, et qui ressurgit en 1863 pour désigner le regroupement de clairons et tambours.

Incursion dans l'arsenal

La grande presse «sonne l'alarme» volontiers pour des motifs très divers, afin d'attirer l'attention de ses lecteurs. Le décalage de l'apostrophe, consécutif à l'agglutination d'une initiale postiche, objective la dédramatisation du cri «A l'arme !» impliquant jadis qu'on empoigne d'urgence la hallebarde ou l'arquebuse.

Bien que dépourvu de sa hampe (ce qui en restreint fortement l'emploi !) le «fer de lance» reste en service.

Passes encore pour caractériser une unité d'élite, mais déjà contestable pour une firme industrielle en tête de la production, son usage journalistique devient carrément surréaliste avec des affirmations du genre : «le beurre est le fer



de lance de l'industrie laitière ! » il est vrai qu'on «rompt des lances» encore, mais exclusivement au cours de controverses passionnées et même si on les «rompt en visière» cette rupture, si funeste pour Henri II, se réduit à la séparation bruyante des antagonistes, chacun, d'ailleurs «campant sur sa position».

L'arsenal lexicologique est bien fourni. On y trouve, pour caractériser tout repli précipité sous la contrainte, la conduite «l'épée dans les reins», celle-ci restant virtuelle. Mais, devant des arguments «massues», le mouvement se pré-

cipite et, talonné par le contradictoire, on se fait «tailler les croupières», tels les cavaliers vivement ramenés dont l'arrière-main des montures est dangereusement à portée des sabres adverses.

Qui songe que «l'anicroche», incident imprévu, fut l'arme d'hast en forme de crochet permettant à la piétaille du Moyen-âge de désarçonner les chevaliers ? En cas de nécessité, quand le pin de Norvège manque, il faut se résoudre à faire «flèche de tous bois». Mais prétendre qu'une grippe est «carabiniée», c'est confondre l'effet et la cause : seul le virus responsable s'est avéré aussi efficace que l'arme à canon rayé. Restons dans le domaine de l'arme à feu : «brûle ses dernières cartouches» celui qui se trouve à bout d'argument. Si une question lui est posée «à bout portant» ou (si vous êtes féru de la mode au XVII^e siècle) à «brûle-pourpoint», sera-t-il capable d'une réponse instantanée «de but en blanc» ? Cette locution, attestée dès 1660, nous transporte sur le champ de tir où, depuis une élévation (but étant la déformation de butte) le soldat vise directement le blanc de la cible.

De nos jours, ce n'est plus sur le champ de bataille que la recrue fait ses «1^{re} armes» mais au sein des professions variées. Enfin, apparue vers 1832, la périphrase «passer l'arme à gauche» fait référence, en escrime, à la botte

qui désarme l'adversaire.

Manœuvres et poliorcétique

Le mot «tactique» a été annexé par la chirurgie qui l'assortit du qualificatif «opératoire», mais entraîneurs d'équipes de foot ou de rugby et commentateurs de match s'en sont aussi emparés. Dans le monde des affaires, pour mener à bien un projet «sans démasquer ses batteries», il faut se livrer à «des travaux d'approche» avant de «faire le siège» d'un investisseur, sans pour autant manier la pioche du sapeur du Génie ; Il est vrai qu'on risque de subir «un camouflet» dont l'effet n'a pas toutefois le caractère dévastateur de ce fourneau de mine qui écrasait la galerie souterraine de l'ennemi ; malgré tout, «revenir à la charge» reste possible, à condition de ne pas «prêter le flanc» à la critique et en évitant les «chasse-trapes». Il est, d'ailleurs, impossible d'y tomber, comme il est dit trop souvent, puisque ce sont de gros hameçons de fer fichés dans le sol pour accrocher les chausses de l'assaillant. Vieux pièges que César avait déjà semés à profusion devant Alésia sous le nom de «stimuli». Mais si les arguments avancés sont «battus en brèche», comme la courtine soumise au tir répété des catapultes ou des bombardes, il ne reste plus qu'à «battre en retraite» pour «se mettre à couvert».

A «être d'avant-garde» un peintre ne court guère de

risques. Il trouve toujours des admirateurs qui s'efforcent de le «mettre en vedette», sans savoir que c'est la situation d'une sentinelle avancée de cavalerie.

Le ministre «monte au créneau», ainsi que l'archer médiéval, mais pour enlever «à la hussarde», autrement dit soudainement et sans douceur excessive, le vote de son projet de loi. La «levée de boucliers» de l'opposition le «pousse dans ses retranchements» et le voilà réduit à «livrer un combat d'arrière-garde» en espérant qu'il va «s'en tirer avec les honneurs



de la guerre», mais ce n'est plus comme au XVII^e siècle balle en bouche et mèche allumée !

Allusions hiérarchiques. Expressions H.S.

Il est peu de locutions tirant leur origine de la nomenclature des grades et dignités militaires. D'un sujet au niveau le plus élevé à qui ses capacités lui permettent de prétendre définitivement, il est dit, avec quelque commisération, qu'il a «gagné son bâton de maréchal». Le «fourrier» au XIII^e siècle était l'homme de pied réquisitionnant sans douceur le fourrage du paysan. Mais 200 ans plus tard, lorsque Charles d'Orléans débute ainsi ses rondes : «les fourriers d'Esté sont venus pour appareiller son logis.», il fait allusion à l'officier d'un prince chargé d'en préparer les quartiers. Manière poétique de qualifier tout précurseur homme, engin ou événement qui reste toujours actuelle, bien que, dans l'intervalle, le fourrier soit devenu le sous-officier organisant le cantonnement à l'étape. Dès lors, comment rapprocher la pittoresque façon populaire qualifiant un patronyme «à coucher dehors avec un billet de logement», mésaventure qu'entraîne pour le troupière l'impossibilité de déchiffrer le nom de son logeur ! Reste, au bas de la hiérarchie, les «4 hommes et un caporal» qui servent à mesurer l'ampleur d'une tâche que celui qui en est chargé estime au-dessus de ses forces. Cette évocation de l'escouade et de son chef

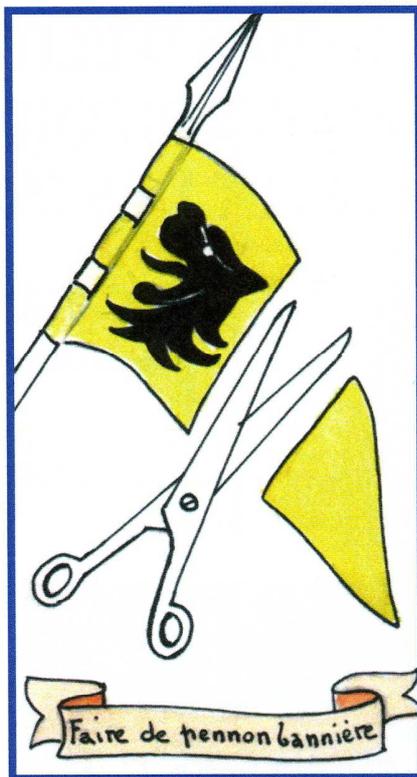
fait songer à l'expression «se donner le mot», celui d'ordre et de ralliement, lors de la relève des sentinelles, pour dénoncer une attitude commune décidée à l'avance.

Avec leur passage du sens propre au sens figuré, l'espérance de vie des mots s'accroît, mais ils n'en ont pas moins qu'un temps, souvent fort long. Leur disparition définitive est liée aux changements du mode de vie que provoquent les progrès techniques. Ils entraînent en effet, la mise au rebut d'objets et l'abandon d'usages avec perte du vocabulaire correspondant, compensée par des néologismes.

L'appauvrissement culturel, en affaiblissant la mémoire collective, accélère la régression des métaphores. Dans le champ d'exploration de cette patrouille les exemples de cette dernière ne manquent pas.

- «Faire de pennon bannière», pris pour : être promu, à un échelon supérieur, n'est plus utilisé de nos jours. On ignore, en effet, qu'au Moyen-Âge couper le bout de la flamme triangulaire ornant la lance du simple chevalier, pour en faire une bannière carrée, symbolisait son accession à la dignité de banneret, chef d'une troupe de vassaux qu'il mène à la guerre.

- «Battre l'estrade», c'est au XVI^e siècle éclairer une armée. Mais l'expression est utilisée dans le sens de courir l'aventure. Elle n'a plus



cours.

- «Blanchi sous le harnais» : en évoquant le vieillissement de l'homme d'arme médiéval sous l'armure, le XVII^e siècle a concrétisé l'expérience acquise par le long exercice d'une profession. La formule n'est pas totalement abandonnée.

- «Tourner casaque», euphémisme pour fuir, est également apparu au XVII^e siècle où cette courte pèlerine à 4 pans était le vêtement militaire banal. L'abandon de la casaque, en faisant oublier sa forme, a infléchi la métaphore dans le sens de changer d'opinion ou de parti. Finalement, elle a été réactualisée en «retourner sa veste».

- «Lafaridondaine», refrain guilleret de quelques chansons de naguère, a fait l'objet de diverses explica-

tions dont l'une trouve ici sa place. Il s'agirait, initialement, de l'exclamation allègre de l'arbalétrier satisfait d'avoir frappé sa cible. La dondaine, en effet, est une grosse variété de carreau et, en vieux français, frapper se dit férir (qui persiste dans «sans coup férir»), d'où «l'a féri dondaine» équivalent de «touché» dans la bouche de l'homme de trait du XIV^e siècle. Cette hypothèse peut sembler fantaisiste. Remarquons, cependant, qu'au siècle dernier, on disait «Rigodon !» qui désignait un air de danse vif et gai en vogue 200 ans plus tôt. Curieuse similitude...

Retour de patrouille. Vous venez d'en lire le rapport et il est sûr qu'on peut améliorer le bilan. Le courrier des lecteurs accueillera avec reconnaissance vos trouvailles. ■

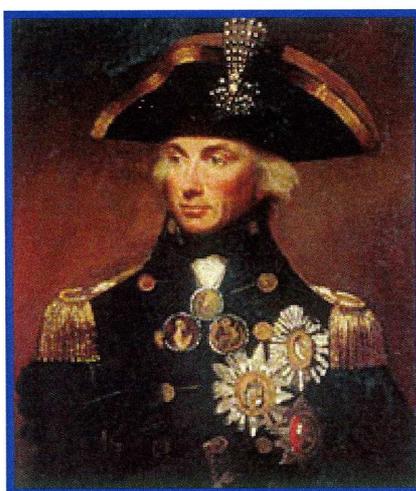


LES TIREURS D'ÉLITE : DE TRAFALGAR AU TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS

Lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre RENAUD
président du CHMEDN

Il a quelques mois la Marine nationale s'associait aux célébrations de la bataille navale de Trafalgar (21 octobre 1805), au grand étonnement de beaucoup, puisque cette bataille opposant la Navy à une flotte franco-espagnole (18 vaisseaux français, 15 espagnols) fut pour nous une défaite. Nous retiendrons aujourd'hui que ce fut un « tireur d'élite » posté dans la hune d'artimon du Redoutable qui, après avoir repéré les deux officiers du Victory, choisit l'officier le plus décoré du bord, c'était l'amiral Nelson touché à mort, il succomba sur son navire. Selon l'historien Robert Chaussois¹, ses dernières instructions à ses capitaines de frégates avaient été : « Vous devrez compléter la destruction de l'ennemi. Je ne veux pas qu'un seul vaisseau puisse se réfugier à Cadix. Qu'il ne soit pas question de sauver des vaisseaux ou des hommes. Les prises et les prisonniers ne m'intéressent

pas. Ce que je veux, c'est la destruction complète. »



Amiral Nelson 1758 - 1805

La lecture de l'ouvrage du commandant de Grandmaison *Dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*², écrit en 1908, et pour sa partie consacrée au dressage du tireur, est très optimiste quand on connaît la précision des fusils classiques de l'époque, qu'on en juge : « L'éducation de l'œil est un point capital, il importe de la commencer dès le début. Les

points à viser, placés à courte distance et faciles à distinguer dans les premières séances seront assez vite éloignés pour arriver à viser habituellement aux **distances usuelles de combat : 400-800 mètres...** »

Après les tirs réels à distance réduite puis les tirs d'instruction, le soldat ne passait aux tirs d'application que lorsqu'il savait se servir de son fusil, ceci étant admis « quand, jusqu'à 400 mètres, il mettra régulièrement 50% de ses balles dans le cercle de diamètre égal au deux-centième de la distance ». Plus loin, avec optimisme, il poursuit : « on devra insister d'une façon toute particulière sur la recherche et le changement d'objectifs, en opérant fréquemment aux moyennes distances, 800 à 1 500 mètres, et quelques fois aux grandes distances. »

Si nous nous référons aux caractéristiques du fusil de l'époque c'est-à-dire le Lebel³ modèle 86 modifié 93, son appareil de pointage per-

(1) « Horatio Nelson 1758-1805 » in Historama, spécial hors série n°7 Les Grandes batailles navales de l'Histoire, 1969, p. 93.

(2) Préfacé par le général H. Langlois, chez Berger-Levrault, 1908, 176 p., p.103, 105 et 113. Réédité par Lavauzelle.

mettait, grâce à sa hausse à gradins avec curseur un tir de 400 à 800 m (planchette rabattue) et, sa planchette relevée, un tir de 850 à 2000 m pour la balle type M (850 à 2400 m pour la balle type D). Pendant la Grande Guerre, il devient très vite impératif d'équiper ce fusil d'une lunette de précision pour éliminer les servants des mitrailleuses ennemies. Mais il faudra attendre 1916, puis 1917, pour voir deux types de lunettes réservées aux tireurs d'élite (lunette APX 1916 et 1917). Ces lunettes se fixent sur le côté gauche de la boîte de culasse sans qu'il soit nécessaire de modifier l'arme sélectionnée pour sa précision ; l'ensemble arme-lunette est d'abord réglé en atelier puis le fusil est affecté au tireur. Outre les servants de mitrailleuses, les tireurs d'élite se voient attribués de nouveaux objectifs : les officiers, les estafettes, les observateurs d'artillerie, les propres tireurs d'élite ennemis. En 1921, le Lebel reçoit son dernier modèle de lunette (APX Mle 1921), elle



Fusil Lebel modèle 86/93 avec sa lunette

permet une portée pratique de 1300 m. Ce fusil équipé comme tel sera encore utilisé en mai-juin 1940.

Lorsque les tireurs d'élite sont de surcroît déterminés, les ravages dans les rangs de l'ennemi sont terribles comme le rappelle le colonel (er) Roger Flamand : «La défense des paras [paras français au cours de l'opération Amherst en Hollande, 7-8 avril 1945] est efficace, mais comment interdire la progression de combattants aguerris qui manoeuvrent comme à la parade, par bonds individuels, sous la protection de tireurs d'élite ? L'un d'eux abat le sergent Marchais tireur au FM. Le commandant Simon, qui s'empare de l'arme, est tué à son tour d'une balle en plein front. Le sniper ennemi ne sera finalement abattu qu'à très courte distance, quand il se trouvera à portée d'une balle de carabine»

A Djibouti, le 3 février 1976, à 7 h 15, alors qu'un car militaire effectuait le ramassage scolaire des enfants de la BA 188, il est détourné par quatre terroristes armés vers la frontière somalienne toute proche (18 km). Le car stoppe à hauteur du poste frontière franco-somalien de Loyoda, 31 enfants sont à bord. Les

forces françaises sur place - 2^e REP (2^e compagnie), 13^e DBLE



Lunette APX mle 1916
vue de dessus



Vue gauche

(escadron de reconnaissance)- prennent position devant le car, l'armée somalienne demeure sur son territoire de l'autre côté des barbelés marquant la frontière ; les terroristes ont été renforcés par quelques individus venus de Somalie. Dès le lendemain, 4 février, un détachement de la Gendarmerie nationale arrive par avion de métropole, **ce sont des tireurs d'élite ils vont se joindre aux tireurs d'élite de la compagnie du REP et de ceux de la 13^e DBLE.** L'opération est

(3) Nicolas Lebel (1838-1891), St.-Cyrien de la promotion «Du Prince Impérial» 1855-1857, il sert plus de 10 ans d'affilié au 58^e RI puis au 66^e RI ; au grade de chef de bataillon, il devient chef d'un cours de tir et passe chef d'une Commission des Armes à répétition avec comme mission de définir le nouveau fusil de l'infanterie, ce sera le fusil modèle 1886, première année pendant laquelle les premiers régiments d'infanterie vont être équipés. Nommé colonel en janvier 1887, il prend le commandement du 120^e RI mais quitte l'armée pour raison de santé en 1890. Il décède quelques mois plus tard, en 1891..

déclenchée à 15 h 45 par le feu des tireurs d'élite, la compagnie du REP monte à l'assaut et les Autos Mitrailleuses Légères de l'escadron de la 13^e DBLE riposte sur les tirs somaliens effectués depuis le territoire somalien. Le bilan est lourd : un enfant a été tué par un terroriste qui était resté allongé dans la travée centrale du car, cinq autres sont blessés de même que le conducteur du car, l'assistante sociale, et un lieutenant de la compagnie du REP pendant l'assaut, un enfant a été emmené en Somalie, sept terroristes sont tués. L'action a duré 20 minutes.

Deux ans plus tard, au 39^e RI (Rouen), régiment d'infanterie portée (2 véhicules poussifs de type Simca par section) qui va progressivement se motoriser avec l'affectation des véhicules Marmon, quelle était la formation des tireurs d'élite ? Le but de la formation technique est d'amener les tireurs sélectionnés parmi les appelés dès la fin de la FETTA (Formation élémentaire toutes armes) à la capacité de tuer à 600 mètres, blesser à 800 mètres. Les 9 tireurs d'élite de la compagnie (3 par section de combat) sont formés pendant un stage groupé de 15 jours dont une semaine au champ de tir d'Arques-la-Bataille qui fournit une ultime butte de tir à 800 m. Le BOI (Bureau opérations et instruction) ne lésine pas sur la quantité de munitions pour les Fusils FR-F1.



F.S.A. MAS 49/56



Fusil à répétition FRF1

Nous avons le temps et les munitions nécessaires. Mais sur le plan tactique, lorsque je compare la formation de notre temps à celle d'aujourd'hui, quel progrès ! En effet, si nos TE connaissent par cœur les grades et insignes des officiers russes ainsi que les véhicules majeurs, leur emploi est loin d'être celui d'aujourd'hui. Lors d'action de freinage me-

née au niveau de la compagnie, nous les extrayons des sections pour les regrouper au niveau de la compagnie et les confier à l'adjudant de compagnie (car l'officier adjoint figurant au TED n'est pas souvent réalisé) mais il n'y a pas d'action menée au niveau du régiment et chaque TE ne dispose pas d'un observateur pour l'aider à régler ses tirs. ■



Film «Stalingrad»
tireur d'élite allemand



Film «Stalingrad»
tireur d'élite russe

LES TIREURS D'ÉLITE AUJOURD'HUI DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

École d'Application de l'Infanterie

Depuis l'apparition des canons rayés pour les fusils puis des alliages de métaux permettant de réaliser des armes plus précises avec des munitions aux performances plus constantes et aux projectiles plus stables, l'apparition de poudres puissantes et sans fumée, la précision des tirs à grande distance de certains tireurs exceptionnels donna l'idée à certaines armées européennes et américaines d'exploiter tactiquement cette supériorité offerte par le savoir et la dextérité de certains tireurs ainsi que les techniques balistiques et métallurgiques.

La Guerre civile américaine, la guerre de 1870 et la guerre des Boers notamment, firent connaître l'efficacité des tireurs d'élite, dans certaines circonstances. Cependant, c'est surtout la seconde guerre mondiale qui entraîna la généralisation de leur emploi en particulier à l'Est dans les armées allemandes et soviétiques et dans le Pacifique dans les unités américaines et japonaises et dans une moindre mesure parmi les troupes du Commonwealth. Il est à noter, que les belligérants qui employèrent alors déjà ce type de spécialistes, n'ont pas codifié de façon unique la sélection, la formation et l'emploi de leurs tireurs d'élite de manière très précise.

Après la seconde guerre mondiale, la France reconnaît l'atout tactique majeur que peuvent représenter les tireurs d'élite dans certaines opérations. Différents matériels et structures furent adoptés et codifiés, avec des impulsions inégales, dans des notices ou règlements jusqu'au récent manuel d'emploi des tireurs d'élite des régiments d'infanterie¹ édité en 2000. Cependant, ce manuel d'emploi, comme les éditions précédentes, ne traite que de façon

généraliste des structures et des méthodes de combat possibles. Il ne définit pas précisément de critères de sélection, de principes de formations et d'une véritable doctrine d'emploi. Tabou ou choix de décentraliser aux initiatives locales ces critères particuliers. Cette situation qui a prévalu sur la majorité de la période pour le plus grand bonheur de certaines unités qui ont mis sur pieds des unités aux spécialistes remarquables a également, marqué ailleurs, une absence d'intérêt et donc de mise en valeur d'un atout exceptionnel sur le terrain et à la portée de (presque) tous. Il est vrai également que dans le cadre de la guerre froide, en terme de sélection du personnel, l'accent était mis sur les servants d'armes antichar (missiles ENTAC, SS11, Milan et Hot) et les équipages d'engins blindés des familles AMX 13, 30 et 10.



Dans le langage courant, on désigne indifféremment sous le même vocable de tireur d'élite, deux emplois différents au sein de l'infanterie française :

- le tireur de précision sert un fusil à lunette du calibre de 7,62mm (FRF2) au sein d'une section

(1) INF 207 Manuel d'emploi des tireurs d'élite des régiments d'infanterie, approuvé le 31 mars 2000 sous le n°8953/EAI/CE-TEI.



Une mitrailleuse en position dans le



Fort-de Vaux reconquis, Péricard, p. 465



de combat d'infanterie. Il peut appliquer des feux jusqu'à une distance de 800 m.

- le tireur d'élite sert un fusil à lunette d'un calibre de 12,7mm (FR 12,7) au sein d'un groupe de la section de tireurs d'élite de la compagnie d'éclairage et d'appui du régiment. Il peut tirer entre 500 et 1800 m.

Il peut y avoir complémentarité dans la distance d'emploi entre 300 et 1800 m à condition qu'un dispositif adéquat soit réalisé, occurrence rare dans le cadre tactique retenu habituellement, cette coopération ne pourrait être réalisée que dans le cadre du GTIA.

LES TIREURS D'ELITE AU SEIN DES UNITES

L'armée de terre aujourd'hui met toujours en œuvre des tireurs de précision et des tireurs d'élite au sein de ses unités d'infanterie de toutes spécialités.

On distingue deux types d'unités et de structures :

- la section de combat d'infanterie possède une équipe de deux tireurs de précision qui peut être employée groupée ou répartie dans deux groupes de la section. Ils embarquent dans un ou deux des quatre engins (VAB ou AMX 10 puis VBCI) de la section ;
- la section de tireur d'élite (STE) au sein de la CEA du régiment. Elle comprend 4 groupes de deux tireurs d'élite. Cette section peut être em-

ployée groupée ou bien donner un ou des groupes de TE en renforcement aux compagnies. Le groupe TE embarque dans un VAB armé d'un canon de 20mm ou un AMX 10 également armé d'un canon de 20 mm.

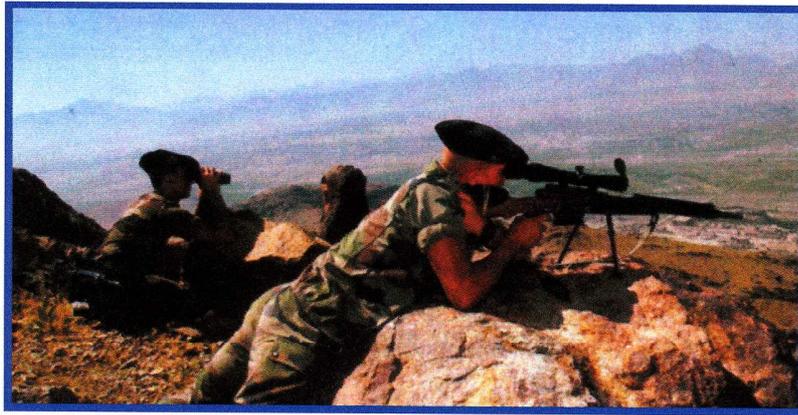
- Il existe des structures temporaires réalisées selon les besoins. On procède alors à des renforcements : accueil de tireurs de précision par la section de tireur d'élite, ou d'un groupe de tireurs d'élite par une compagnie de combat.



L'EMPLOI

Le règlement d'emploi de la section d'Infanterie², place les deux tireurs de précision regroupés

(2) INF 202, Manuel d'emploi de la section d'Infanterie, approuvé le 18 juin 1999 sous le n°5382/EAI/CETEI, p. 102. Ibid. pp. 106-107.



T.E. des Chasseurs Alpains (TIM. oct. 2004, photo ADJ Jean-Raphaël Cécile)

dans l'équipe de commandement de la section. Selon la situation, le chef de section peut :

- les conserver en emploi centralisé à son niveau,
- les détacher au sein d'un même groupe de voltige pour concentrer les effets de leur armement sur un objectif particulier,
- les répartir dans deux groupes de voltige aux ordres des chefs de groupe concernés.

Leur rôle particulier au sein de la section est défini plus loin³.

Les tireurs de précision :

Initialement regroupés au sein de l'équipe commandement, ils peuvent recevoir leurs missions directement du chef de section, s'ils sont conservés à ses ordres, du sous-officier adjoint ou du chef de groupe les recevant en renfort, s'ils sont détachés dans un groupe. Débarqués, ils recherchent en permanence des emplacements qui leur permettent d'observer et de tirer. Leurs objectifs prioritaires sont :

- les chefs, les servants d'armes collectives A.C. et A.P.,
- les matériels sensibles,
- les tireurs de précision adverses.



L'action des tireurs de précision s'exerce dans le cadre des missions suivantes :

- neutraliser, détruire,
- appuyer,
- couvrir,
- harceler,
- surveiller.



(3) Ibid. pp. 106-107

Les tireurs d'élite.

Pour le manuel d'emploi des tireurs d'élite des régiments d'infanterie⁴, le TE offre des capacités d'observation et de tir à moyenne portée. Il est destiné à appliquer des feux sélectifs de neutralisation et de destruction et son action s'inscrit le plus souvent dans la complémentarité des capacités d'acquisition et de feux antipersonnel et antichars de l'unité.

Le groupe TE participe aux missions dans lesquelles est engagé son échelon d'emploi (section TE et tout autre élément ayant reçu un groupe TE en renfort). Dans ce cadre le groupe TE peut recevoir principalement les missions :

- surveiller,
- neutraliser, détruire.

L'engagement des TE en zone urbaine est un procédé de combat particulier.

L'action de tireurs d'élite isolés adverses (communément appelés snipers), coordonnée ou non, crée une menace permanente, aussi bien sur les forces engagées que sur la population.

Contre menace, l'engagement de tireurs d'élite est souvent adapté.

L'EQUIPEMENT

Les matériels.

Les armes :

- Le fusil à répétition FR modèle F2 de calibre 7,62 OTAN est équipé de la lunette SCROME J8 F1 (grossissement 8). Son poids est de 6,25 kg avec chargeur de 10 cartouches et lunette. Il peut être équipé de la lunette d'observation et de tir de nuit à intensification de lumière OB 50.

- Le fusil à répétition FR 12,7 modèle F1 de calibre 12,7X99 OTAN (aussi appelé PGM du nom des inventeurs franco-suisse Payen Gonet Morier), il est équipé de la lunette SCROME J10 F1 (grossissement 10) qui lui permet d'exécuter des tirs avec lunette sur objectif ponctuel jusqu'à 1800 m. Son poids est de 16,9 kg avec chargeur de 7 cartouches et lunette. Cette arme ne dispose pas actuellement de dispositif de vision nocturne.



Le fusil à répétition FR 12,7 F1

Le challenge 2006 des tireurs de précision de l'infanterie organisé par l'École d'application de l'infanterie a été remporté par le 2^e Régiment étranger d'infanterie. Chaque équipe régimentaire (6 tireurs + 1 chef de groupe) concourait dans 3 Epreuves : tir de précision, tir après effort par binôme et épreuve de groupe.

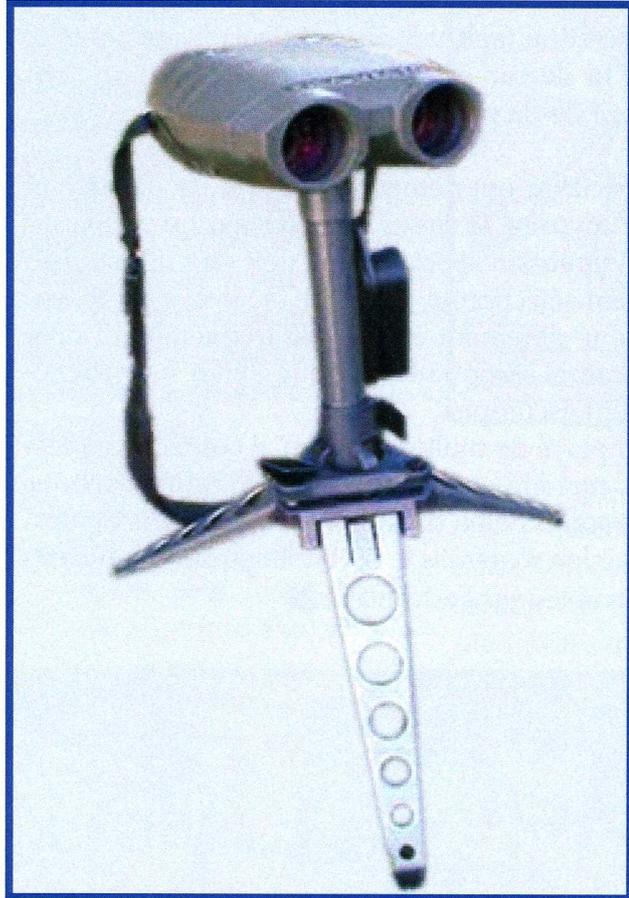


Le fusil à répétition FRF2

(4) INF 207, Le manuel d'emploi des tireurs d'élite des régiments d'infanterie, approuvé le 31 mars 2000 sous le n°8953/EAICETEI

Les équipements d'observation et d'aide au tir :

- des jumelles télémètre-laser Leica Vector a quatre fonctions. Des jumelles grossissement 7, un compas numérique qui calcule l'angle de gisement, un télémètre laser d'une portée de 4000 m et un inclinomètre qui mesure la pente du terrain. La précision du télémètre est d'environ 2 m jusqu'à 2000 m.



Les jumelles télémètre-laser

- une calculatrice programmable. L'utilisateur entre les paramètres distance, munition, température et vent, la machine donne alors les corrections de tir à apporter.

- un capteur multifonctions : thermomètre, anémomètre, altimètre, baromètre et horloge.

LA FORMATION DES TIREURS D'ELITE

Pour la sélection et la formation des TE, les unités (brigades ou régiments) éditent souvent leurs propres directives en fonction de leur spécialité, expériences et impératifs. C'est un domaine où se cultive une émulation forte.



Le capteur multifonctions



De façon générale et d'après l'expérience les tireurs de précision et d'élite sont sélectionnés parmi les très bons tireurs, physiquement endurants, émotionnellement stables, de caractère affirmé mais apte au travail en équipe dans la durée et prenant rapidement des initiatives. Ils doivent être capables de mettre en œuvre des matériels sophistiqués, calculateurs d'éléments de tir, station météo, jumelle télémètre-laser, navigateur terrestre (GPS), postes radio et lire des photographies aériennes ou satellites à partir desquelles ils doivent réaliser des croquis panoramiques de surveillance.

Suivant les ressources et les priorités locales ces conditions sont plus ou moins réunies.

Les tireurs étant employés en binôme, ceux-ci doivent être constitués dès le début de l'instruction. Le stage de formation initiale dure en général deux mois passés majoritairement en exercices sur le terrain en enchaînant les séquences jour-nuit.

Les matières enseignées comprennent d'abord le tir de précision et à grande distance, des notions de balistiques et d'aérogologie, des savoirs faire tactique (camouflage, déplacements, observation, survie...), topographie, identification, secourisme et des connaissances sur le réglage des appuis feux.

La formation est sanctionnée par un examen final qui donne en cas de réussite un diplôme. Ensuite les tireurs sont contrôlés régulièrement par leur unité et lors de contrôles nationaux comme au CEITO au Larzac.

L'entraînement sur le terrain

C'est l'entraînement qui va donner au tireur la maîtrise de sa spécialité par des expériences concrètes et répétées dans la détection et l'engagement d'objectifs représentés et dans des conditions proche du combat (distance, représentation-cible, fugitivité...).

Les exercices concernent :

- le tir, réglages (évaluation des distances, aérogologie) et tir de précision
- le tir de combat
- l'observation
- l'évaluation des distances
- le camouflage et la discrétion en déplacement comme en stationnement

- l'orientation

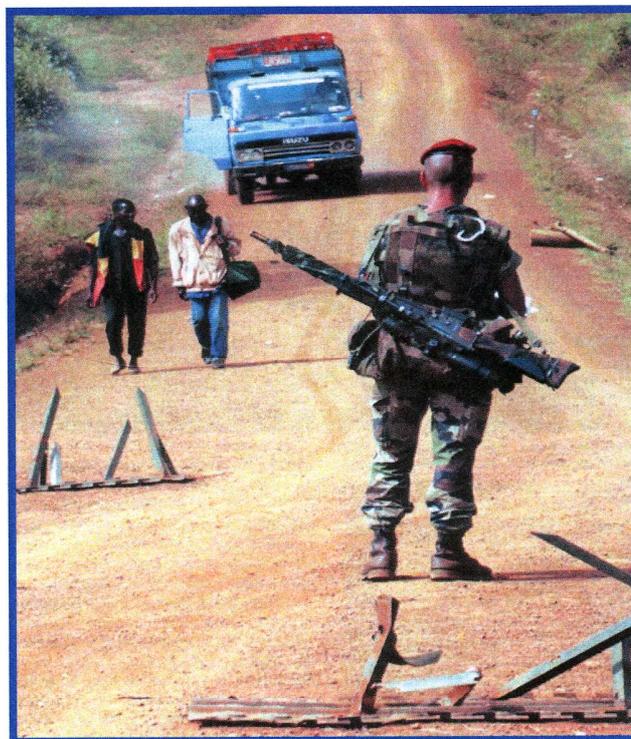
- les liaisons et les compte-rendu d'observation et de tir.

L'entraînement trouve sa synthèse dans des exercices d'évaluation.

En équipe ou en binôme, le tireur va dérouler une mission complète et être évalué sur toutes ses actions. Plusieurs scénari sont possibles compte tenu de l'éventail des missions jouables, les deux critères essentiellement notés seront la discrétion (aptitude à se déplacer jusqu'à portée de tir de son objectif) et la destruction de l'objectif dès la première cartouche.

Spécialité qui demeure auréolée de prestige et de mystère, le tireur de précision ou d'élite est un fantassin spécialisé qui doit être rigoureusement sélectionné, formé de façon exigeante, entraîné durement et contrôlé fréquemment pour garantir à son chef tactique l'effet immédiatement escompté.

Employé de multiples façon, il confère souplesse, rapidité et brutalité à la manœuvre tactique de son échelon d'emploi avec des effets de destruction matériels et psychologiques significatifs d'emblée sur l'adversaire. ■



T.E. du 1^{er} RCP en Côte d'Ivoire (opération Licorne) sur un check-point (photo TIM, mars 2003)



SUEZ 1956 - 2006. Repères chronologiques

- 1956**
- 23 mars Plan d'intervention militaire britannique au Moyen-Orient, dans l'éventualité d'une reprise des hostilités entre Israël et les états arabes.
- 11 avril Rappel des réservistes et dissolution de l'Assemblée algérienne.
- 12 avril Contact, au Caire, entre les émissaires du Gouvernement français et le FLN.
- 15 avril Livraison à Israël des premiers chasseurs à réaction Mystère IV.
- Avril-mai** **Retour des dernières unités françaises du Sud-Vietnam.**
- 6 mai Jordanie et Égypte annoncent un plan d'unification de leurs forces armées.
- 21 mai Jordanie et Liban signent un accord militaire
- 23 mai En désaccord avec le Gouvernement, Pierre Mendès-France démissionne.
- 31 mai Jordanie et Syrie signent un accord militaire.
- 18 juin** **Les forces britanniques évacuent le canal de Suez.**
- 25 juin Nasser proclamé président de la République égyptienne.
- 1^{er} juillet Création de la 10^e DP à partir du Groupement parachutiste d'intervention.
- 19-22 juillet Les États-unis, puis la Grande-Bretagne et l'URSS refusent de financer la construction du barrage d'Assouan.
- 20 juillet Réunion des chefs de file des pays non-alignés - Tito, Nasser et Nehru - : déclaration favorable au FLN.
- 25 juillet Contact, à Pula, en Yougoslavie, entre les émissaires du parti socialiste français et le FLN.
- 26 juillet** **Nasser nationalise la Compagnie universelle du canal de Suez pour assurer le financement du barrage d'Assouan.**
- La France, la G-B et les E.U. invitent les délégations des 22 pays les plus concernés par la libre navigation sur le canal de Suez à se réunir à Londres.
- 27 juillet La zone du canal est proclamée zone militaire égyptienne.
- 29-31 juillet** **Entretiens franco-britanniques, inventaire des moyens : une action immédiate est possible, mais avec la participation des Américains.**
- 31 juillet Mise en garde de M. KROUTCHEV contre toute mesure de violence contre l'Égypte.
- 1^{er} août FOSTER DULLES, le secrétaire d'État américain, refuse d'intervenir militairement.
- 2 août La G.-B. rappelle ses réservistes. Les Américains renonçant à l'emploi de la force, les Britanniques estiment nécessaire de commencer la préparation de l'opération militaire dès maintenant. L'Assemblée nationale est d'avis pour une politique de fermeté (422 voix contre 150).
- 5 août Proposition franco-anglo-américaine d'établissement d'une autorité internationale du canal de SUEZ.
- 7 août** **La France accède à la demande israélienne de fourniture d'armement.**
- 8 août** Les E.U. suspendent leur aide à l'Égypte.
- Mémorandum fixant la participation française à une opération conjointe avec les Britanniques et reconnaissant leur leadership.**
- 9 août Formation de l'Armée de libération nationale égyptienne ;
Arrivée à Londres de la délégation française conduite par le général BEAUFRE.
- 11 août Le général Sir Charles KEIGHTLEY est nommé commandant suprême des forces franco-britanniques pour l'opération contre l'Égypte.



- 12 août Mouvements de troupes anglaises vers Chypre et Malte. Nasser propose la convocation d'une conférence internationale avec la participation de tous les pays signataires de la réunion internationale de 1888 et refuse de participer à la conférence de Londres.
- 15 août **Le plan Mousquetaire est adopté : débarquement à Alexandrie et marche sur Le Caire.**
- 16-24 août Conférence de Londres ; adoption du plan DULLES chargeant un organisme international d'assurer la gestion du canal de Suez et la répartition des bénéfices mais reconnaissant les droits souverains de l'Égypte sur le canal.
- 18 août Le jour J est fixé au 15 septembre.
- 19 août La G.B. donne son accord au stationnement temporaire de troupes françaises à Chypre
- 20 août Constitution à Alger du QG de la Force A.
- 26 août **Arrivée à Chypre des éléments de la base aéroportée française.**
- 29 août Le personnel de la Compagnie du canal de Suez demande son rapatriement.
- 1^{er} septembre Nouvelle rencontre entre le représentant de la France, Pierre COMMIN et celui du FLN, Mohamed KHIDER, à Rome.
- 3 septembre M. MENZIES, président du comité des 5, chargé par la conférence de Londres de présenter le plan DULLES à NASSER, entame ses négociations.
- 4 septembre Arrivée des pilotes soviétiques pour le canal.
- 7 septembre Arrivée du premier contingent français à Chypre.
- 9 septembre Rupture des pourparlers MENZIES-NASSER. L'Égypte s'engage à assurer le libre passage sans discrimination, à développer le canal et à percevoir des droits équitables.
- 12 septembre Annonce de la création de l'association des usagers du canal.
- 13 septembre M. EDEN déclare aux Communes : « Je refuse de renoncer à l'utilisation de la force »
- 16 septembre Les pilotes égyptiens font passer des navires à Suez.
- 20 septembre **Présentation du plan Mousquetaire révisé : nouvel objectif, le canal. La France accorde à Israël la protection des côtes et de l'espace aérien.**
- 22 septembre Décision franco-britannique de recours auprès du Conseil de sécurité.
- 26 septembre Entretiens EDEN-LLOYD-MOLLET-PINEAU à Paris
- 28 septembre Le général VALLUY remplace le général JUIN au commandement de l'état-major allié du centre-Europe
- 6 octobre Adoption du plan d'hiver
- 14 octobre Le Conseil de sécurité approuve les 6 principes de M. HAMMARSKJÖLD pour un règlement de l'affaire de Suez. Israël prend la décision d'exécuter une opération militaire préventive et demande un dernier contingent d'armement à la France
- 15 octobre Le général CHALLE prévient M. EDEN.
- 16 octobre M. EDEN et M. LLOYD à Paris : une intervention militaire est décidée. Le navire Athos transportant de l'armement pour le FLN est arraisonné en Méditerranée.
- 19 octobre Abandon du plan d'hiver, retour au plan Mousquetaire qui devient Mousquetaire rénové
- 22 octobre Interception de l'avion transportant BEN BELLAH et 4 dirigeants du FLN.
- 23 octobre Émeutes anti-françaises à Meknès (Maroc).
Protocole secret de Sèvres entre la France et Israël.
Début de l'insurrection à Budapest (Hongrie).
- 24 octobre Le convoi maritime français fait demi-tour et retourne à Bône.
- 25 octobre L'Égypte, la Syrie et la Jordanie placent leurs armées sous un commandement unique égyptien.



Mobilisation secrète en Israël.

Le gouvernement MOLLET obtient la confiance de l'Assemblée (333 voix contre 140). Démission de M. SAVARY, secrétaire d'état aux affaires marocaines et tunisiennes.

- 25-28 octobre Budapest toujours en insurrection.
- 27 octobre Le convoi maritime français quitte Bône. Pont aérien entre Alger et Chypre pour transporter les TAP.
- 28 octobre Les États-Unis rappellent leurs ressortissants du Moyen-orient.
- 29 octobre Guy MOLLET lance un appel pour le cessez-le-feu en Algérie.
- Premier parachutage israélien au col de Mitla.** Deux colonnes motorisées franchissent la frontière de Neguev ; des chasseurs-bombardiers français se posent à Lydda. Le convoi britannique quitte Malte. Le PC de la Force A rejoint Chypre.
- 30 octobre Ultimatum franco-britannique aux belligérants : « Retirez-vous à 10 milles du canal ».
- 31 octobre Premières attaques aériennes sur les aérodromes égyptiens. L'Égypte coule 49 navires dans le canal.
- 1^{er} novembre Le Conseil de sécurité se saisit de l'affaire de Suez. Loi martiale en Égypte et mise sous séquestre des biens français et égyptiens. La Hongrie proclame sa neutralité et son retrait du Pacte de Varsovie.
- Les troupes syriennes et irakiennes entrent en Jordanie.
- 2 novembre Les Israéliens sont à 10 miles du canal et occupent Gaza. Le port d'Eilath est dégagé.**
- L'ONU demande un cessez-le-feu immédiat en Égypte. Les États-Unis suspendent leurs livraisons d'armes à l'Égypte et à Israël.
- 3 novembre Déclaration franco-britannique faisant état de leur intention d'arrêter les opérations militaires si Israël et l'Égypte acceptent la mise en place de Forces des Nations Unies sur le canal.
- 4 novembre Le Conseil de sécurité demande le cessez-le-feu et décide l'envoi d'une force internationale sur le canal.
- Intervention de l'armée soviétique en Hongrie. L'action sur Le Caire est annulée.
- 5 novembre Déclenchement de l'OAP sur Port-Saïd et Port-Fouad. BOULGANINE demande l'arrêt des hostilités en Égypte.**
- 6 novembre Opération amphibie franco-britannique. Cessez-le-feu fixé à minuit. Rupture des relations diplomatiques de l'Arabie saoudite avec la France et la Grande-Bretagne et suspension des livraisons de pétrole par l'ARAMCO.**
- 7 novembre Cessez-le-feu effectif. EISENHOWER demande le retrait des troupes israéliennes d'Égypte.**
- 15 novembre Arrivée d'un premier contingent danois de l'ONU.
- 24 novembre Les Nations Unies demandent l'évacuation immédiate des forces étrangères en Égypte. NASSER décide l'expulsion des ressortissants français, britanniques et israéliens résidant en Égypte.
- 27 novembre Un système de rationnement de l'essence est mis en place en France.
- 28 novembre Préparation du rembarquement du corps expéditionnaire.**
- 29 novembre Début du renflouement des navires coulés à Port-Saïd et dans le canal.
- 4 décembre Début du rembarquement des troupes franco-britanniques.
- 21 décembre Échange de prisonniers.
- 22 décembre Départ des dernières troupes alliées de Port-Saïd.**

L'ÉPINGLETTE

Professeur André PAGES

«On s'en vante, on a l'épinglette» répond, très satisfait de lui-même, un Marsouin que complimenter pour son adresse le jeune héros d'un des célèbres romans du colonel Driant. Ainsi, ce bref article peut-il faire le lien entre ceux respectivement consacrés dans cette revue aux tireurs d'élite et au héros du Bois des Caures. A l'origine, l'épinglette est un accessoire obligé du fantassin, en effet, la poudre noire tend à encrasser le conduit qui transmet la flamme de l'amorce à la charge, c'est-à-dire la lumière dans le bassinet des fusils à silex, la cheminée dans ceux à capsule. Son obstruction empêche le tir et l'épinglette est destinée à éliminer cet obstacle. Elle se compose d'une tige de fer d'environ 5 cm suspendue à une chaînette de cuivre de 20 à 25 cm de long, terminée par un anneau de suspension. Elle s'est portée successivement attachée au pontet de l'arme, dans un étui sur le côté de la giberne ou sous la patelette de celle-ci, enfin accrochée à un bouton du revers droit, le second sous la Restauration, l'épinglette passant alors dans la boutonnière correspondante de façon à ce que la chaînette en tombe verticalement sur la buffleterie. Mais à partir du moment où le chargement par la culasse est entré en service, l'épinglette devenue inutile s'est muée en insigne de prix de tir. D'abord destinée à la Garde impériale, elle est désormais en argent avec une grenade du même métal, frappée d'un aigle en relief. Pour le 1^{er} prix, la grenade est dorée. Cette distinction est étendue à toute l'infanterie en 1860 : la grenade mesure 24 mm, l'agrafe en fer 83 mm de long sur 4,3 mm de diamètre, la chaîne 40 cm. L'aigle figure toujours avec l'inscription «Prix de tir».

Ces récompenses sont décernées aux sous-officiers et soldats après le résultat de tirs à la cible de l'année et aux concours. Le 1^{er} prix est obtenu par le tireur de 1^{re} classe qui a logé le plus de balles dans la cible. Par la suite, il y aura des épinglettes à grenade, à cor et à croissant, fournies par la maison Godillot. Il serait fastidieux d'énumérer les dispositions prévues à cet égard

par les règlements qui se sont succédés de 1867 à 1914. Mais il convient de rappeler que sont apparus, parfois brièvement, d'autres insignes de prix de tir distinguant ceux des concours et ceux des tirs de l'année. Ces derniers étaient un cor de chasse, brodé pour les sous-officiers, en drap jonquille pour la troupe, de 32 mm de haut et 55 de large, cousue sur la manche gauche, ou des «hausses spéciales» remplaçant l'épinglette entre 1872 et 1877.

Si jusqu'à notre époque, le terme de «tireur d'élite» n'a pas été employé, il n'en reste pas moins qu'a existé un système de sélection. C'est ainsi que les tirs individuels permettaient d'isoler 3 classes : la 1^{re} pour ceux ayant mis moins de 30 balles dans la cible, la 2^e pour moins de 12, la 3^e pour les autres, en 1874, les titulaires du cor de chasse étant inclus dans la 1^{re} classe. En 1895, le nombre de points nécessaires passe à 36 pour la 1^{re} classe et moins de 36 pour la seconde en 1902, il faut 70 points aux tirs d'instruction et d'application pour la 1^{re} classe, moins de ce chiffre pour la seconde. Des tirs de concours sont réservés aux 1^{re} classes. La guerre de 1914-1918 amena à distinguer des classements particuliers au tir au fusil, au fusil-mitrailleur et au lancer de grenade, sanctionnés par des insignes d'argent figurant 2 fusils ou fusils-mitrailleurs croisés ou une grenade, portés sur la poitrine côté droit, ils sont dorés, pour le 1^{er} de chaque concours. Par contre, les cors de chasse brodés ou en drap à partir de 1920 ne figurent plus dans l'instruction provisoire sur la pratique du tir.

On me permettra une anecdote significative : j'ai vu un de mes oncles, officier de carrière sorti du rang lors de la Grande guerre, qui, étant sergent avant celle-ci, avait obtenu le cor de chasse brodé surmonté d'une grenade des tireurs ayant mérité le cor de chasse 2 années de suite, abattre du 1^{er} coup de carabine un pigeon perché sur le très haut faîte d'une grange et dont la seule tête dépassait. Il y avait des tireurs d'élite avant la lettre ! ■

LIEUTENANT-COLONEL ÉMILE DRIANT (1855-1916)

Lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre RENAUD
président du CHMEDN

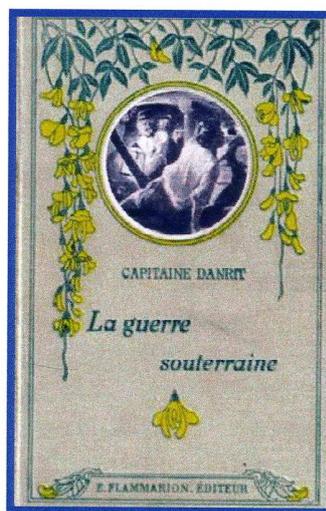


Né le 11 septembre 1855 à Neuchâtel-sur-Aisne, le lieutenant-colonel E. Driant entre à l'École militaire spéciale de Saint-Cyr le 25 octobre 1875. Il en sort 4^e sur 345 en 1877 et sert dans l'Armée jusqu'au 24 décembre 1905, date à laquelle il demande sa mise à la retraite après avoir fait l'objet d'une campagne de presse : on lui reprochait d'avoir organisé un office religieux en la cathédrale de Troyes à l'occasion de la Sidi-Brahim et d'avoir attenté à la liberté de conscience de ses soldats. Avant de reprendre immédiatement du service en 1914, dès l'entrée en guerre contre l'Allemagne, les grandes étapes de sa carrière sont jalonnées par trois séjours en Tunisie, au 4^e régiment de Zouaves et comme officier d'ordonnance du général Georges Boulanger (futur ministre de la Guerre) dont il épousera la deuxième fille. Il est affecté à Saint-Cyr comme instructeur, de 1892 à 1896 ; noté comme étant à «la hauteur de toutes les situations» et «un officier de valeur et de grand avenir». Après un court séjour au 69^e RI, le 12 juillet 1899, il est nommé chef de corps du 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, régiment côté comme un des meilleurs de l'armée française.

En parallèle à sa carrière militaire, compromise par l'affaire des fiches et son mariage avec la

filie du général Boulanger impliqué en politique et dont on connaît l'issue tragique, il mène une brillante carrière littéraire d'écrivain militaire visionnaire ; bon nombre de ses ouvrages méritent encore d'être lus. Sous le pseudonyme du capitaine Danrit, il écrit près de trente romans en vingt-cinq ans, il s'inspire de Jules Verne : *La guerre de demain*, *La guerre de forteresse*, *La guerre en rase campagne*, *La guerre souterraine*, *L'invasion noire*, *Robinsons sous-marins*, *L'aviateur du Pacifique*, *Histoire d'une famille de soldats* : *Jean Tapin* (1^{re} période : 1792-1830), *Filleuls de Napoléon* (2^e période : 1830-1870), *Petit Marsouin* (3^e période : 1870-1899).

Après une affectation à l'état-major du gou-



verneur de Verdun, il prend le commandement d'un groupe de bataillons de chasseurs à pied, les 56^e et 59^e de la 72^e division d'infanterie. Dès le 20 novembre 1914, la rosette de la légion d'honneur lui est décernée, ce sera celle du clairon

Rolland qui sonna la charge de Sidi-Brahim ; le célèbre chasseur lui remet sa propre rosette.

Le 28 janvier 1915, alors qu'il est sous les armes, Driant rapporteur de la commission de l'Armée remet un rapport favorable à la création d'une nouvelle décoration qui récompenserait le courage, il propose de l'appeler *Croix de Guerre*.



La défense du bois des Caures à laquelle participe ses 1200 chasseurs appuyés par 14 batteries est héroïque : 10000 Allemands soutenus par 44 batteries attaquent à l'aube du 21 février 1916. Une centaine à peine de chasseurs échappent à la mort. Le roi d'Espagne, Alphonse XIII, admirateur de l'écrivain s'inquiète de son sort via son ambassadeur en Allemagne. Moins d'un mois

plus tard, le 16 mars 1916, Mme Driant reçoit une lettre de la baronne Schrotter dont le fils combattait dans les lignes allemandes : « Mon fils, lieutenant d'artillerie qui a combattu vis-à-vis de Monsieur votre mari, me dit de vous écrire et de vous assurer que Monsieur Driant a été enterré, avec tout respect, tous soins, et que ses camarades ennemis lui ont creusé et orné un beau tombeau (...). On va soigner le tombeau

(1) Nos lecteurs pourront se reporter à l'hommage que nous rendîmes au clairon de la Sidi-Brahim dans notre numéro 44 du 1^{er} semestre 2003.

de sorte que vous le retrouverez aux jours de paix (...)». Pour la famille Driant, comme pour toutes les familles de France, la nouvelle de la découverte du corps était d'une très grande importance pour accomplir le deuil. On attribue l'origine de la construction de tous les Monuments aux morts de la Grande Guerre, décidée en septembre 1919 (?) après l'arrêt des recherches opérées par les structures officielles, au fait qu'ils étaient d'abord érigés pour honorer les disparus². La volonté d'honorer un soldat inconnu au niveau national s'est concrétisée par la dépose de la dépouille d'un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Driant a fait école puisque la 152^e Promotion de Saint-Cyr, 1965-1967, a choisi de porter le nom de «Lieutenant-colonel Driant», une promotion qui compterait 70 généraux dans ses rangs sur 219 officiers français ! ■



(2) Voir les sites sur Internet : Les disparus de 14-18 ; La fouille des champs d'honneur. En 1991, 21 soldats français, disparus en septembre 1914, ont été retrouvés par l'archéanthropologue Frédéric ADAM, dans les bois de Saint-Rémy-la-Calonne (Meuse), 19 corps sur les 21 exhumés ont été identifiés dont celui de l'écrivain Alain-Fournier, auteur du Grand Meaulnes (1913).

IN MEMORIUM

Général Marcel LETESTU 1918-2006

Le général Marcel LETESTU nous a quitté le 29 août 2006. Il avait eu l'honneur de porter la main en bois du capitaine Danjou à Aubagne, en 1998, lors du 135^e anniversaire du combat de Camerone. Ce geste était l'hommage rendu par la Légion étrangère au plus ancien des « pères Légion », un officier général dont la carrière fut remarquable. Qu'on en juge ! 13 citations dont 8 à l'ordre de l'armée, citations acquises pendant tous les conflits qui ont jalonné l'Histoire de notre pays : campagnes de France 1939-1940, 1944-1945, Indochine et Algérie. Fier de sa première citation obtenue dès le 8 septembre 1939, il avait aussi réussi son évasion, en mars 1941, depuis la région de Berlin, en parcourant près de 900 kilomètres en zone ennemie.

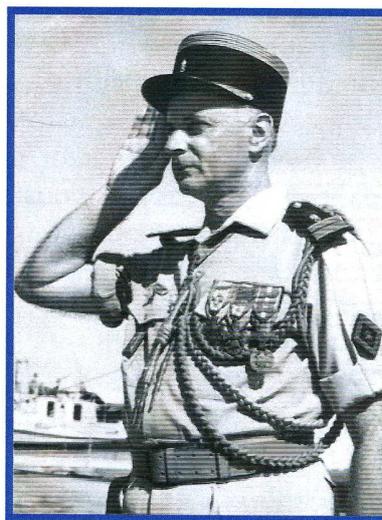


En 1996, il était élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'Honneur devant ses compagnons d'armes. Après un engagement en 1936 au 146^e RIF, il quitte le service actif en 1976 comme général de brigade commandant la 23^e division militaire après avoir servi jusqu'en 1951 aux 160^e RIF, 23^e RI, 1^{er} RTS, 7^e et 3^e RTA. De 1951 à 1974, ses affectations se partagent entre les

temps d'état-major et ceux de commandement au sein de la Légion où il commandera le prestigieux 3^e REI. Il quitte la Légion en 1974 comme commandant du Groupement de Légion étrangère pour rejoindre sa dernière affectation.

Passionné de tir - rédacteur du règlement de tir de l'Infanterie, champion de France de tir de précision et recordman de France en 1950- il avait expérimenté dans son régiment, un premier stage de formation des tireurs d'élite. Il transmettait, ainsi, son savoir-faire et ce qu'il avait appris de la formation des tireurs d'élite allemands au cours de la Seconde Guerre mondiale. Instructeur de tir à l'École interarmes de perfectionnement d'officiers d'Achern (mai 46-décembre 47), il sera à nouveau instructeur à Saint-Cyr pour trois promotions : Lieutenant-colonel Amilakvari (1954-1956), Franchet d'Esperey (1955-1957) et Général Laperrine (1956-1958). Premier chef de section à franchir la Lauter et à pénétrer en Allemagne, le général LETESTU fait partie de ceux qu'il est impossible d'oublier après avoir servi sous ses ordres. ■

*Lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre RENAUD,
ancien chef de section au GILE-1^{er} RE*



(photo Képi Blanc)

IN MEMORIAM

Général Michel POULET 1948 - 2006

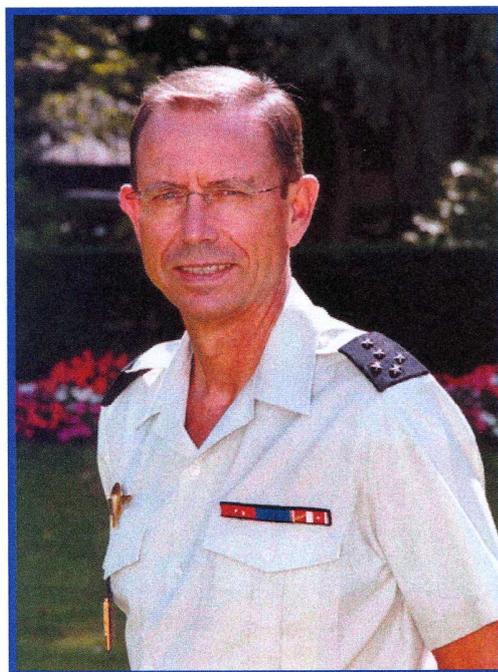
A MONTPELLIER, le 27 juin 2006
Ordre du jour du chef d'état-major
de l'armée de terre

Ce 21 juin, un soldat nous a quittés. Ce 21 juin, le général d'armée Michel POULET a été emporté par une maladie foudroyante. Notre émotion, notre tristesse sont immenses, comme immense est la fierté de l'armée de Terre d'avoir compté un chef tel que lui. Toute entière, elle se joint à moi pour dire à ses trois filles, à sa famille, à sa compagne, à ses amis, notre compassion la plus profonde et notre sympathie la plus sincère. Car le général POULET était notre frère d'armes. C'est à lui que je veux m'adresser maintenant.

Général POULET, vous étiez de la trempe des soldats d'exception qui de part en part apparaissent dans notre histoire militaire. Vous avez marqué tous ceux qui vous ont connu. Vos camarades de **promotion de la «Lieutenant-colonel BRUNET de SAIRIGNÉ»** d'abord, qui furent immédiatement frappés par la fermeté de votre vocation et la détermination qui vous animait au service de notre pays.

Vos légionnaires du **2^e régiment étranger de parachutistes** ensuite, qui ont décelé en vous le type même des chefs qu'ils suivent en toutes circonstances parce qu'ils manifestent une humanité profonde et une rigueur sans failles. Commandant de compagnie, vous avez écrit avec eux à **KOLWEZI** l'une des plus belles pages de notre histoire militaire récente. La croix de la valeur militaire avec palme qui a récompensé à cette occasion votre conduite au feu témoigne du courage qui était la marque de votre personnalité. Chef du bureau opérations instruction, commandant en second, vous vous êtes illustré à nouveau dans les opérations nombreuses dans lesquelles le 2^e REP était engagé.

Promu colonel en 1989, vous vous êtes imposé entre 1992 et 1994 comme un des grands chefs de corps de ce régiment prestigieux. Votre personnalité, votre intelligence s'imposaient comme celles que requerraient les circonstances nouvelles de notre engagement militaire, marqué par des opérations délicates.



Pendant votre temps de commandement, vous êtes placé **à la tête de l'unité majeure du secteur de la FORPRONU à SARAJEVO, de janvier à juillet 1993**. Confronté à des situations parmi les plus difficiles et les plus dangereuses, vous êtes une nouvelle fois cité à l'ordre de la division pour votre courage, votre abnégation et pour le souci permanent que vous avez de vos hommes. Homme d'action tout autant que de réflexion, vous réunissiez par ailleurs toutes les qualités intellectuelles et professionnelles d'un officier d'état-major exceptionnel. Votre

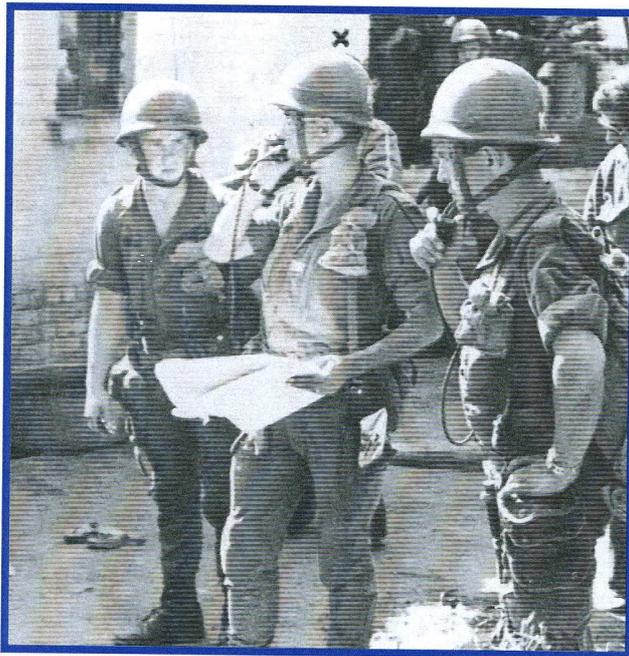
vision, votre sens de l'organisation, votre efficacité ont été reconnus par tous, à l'état-major de l'armée de Terre où vous avez servi pendant quatre ans, **à l'état-major de la force d'action rapide** à Maisons-Laffitte en 1995, puis, comme général de brigade à partir de **1997**, au sein de **l'état-major interarmées de planification opérationnelle** à Creil. Mais c'est dans l'exercice des plus hautes responsabilités que vous avez donné toute votre mesure.

Choisi en 2000 pour commander l'École d'application de l'infanterie à Montpellier, en quelques mois, vous y avez imprimé votre marque. Soldat dans l'âme, vous avez formé des soldats à votre image. L'École d'application de l'infanterie moderne est votre réussite et les hommes qui y servent retiennent chez vous la combinaison si rare de l'intelligence de la vision, de la rigueur de l'exigence et de l'attention portée aux hommes.

Elevé au rang et appellation de général de corps d'armée et **placé à la tête du commandement de la formation de l'armée de terre en 2002**, vous avez parachevé cette oeuvre ; par la force de l'action menée auprès de nos jeunes cadres, c'est toute l'armée de Terre de demain que vous avez marquée du sceau de vos convictions. Commandeur de l'armée de Terre, vous en étiez un des piliers. Votre clairvoyance et le courage de vos opinions n'avaient d'égal que votre fidélité, fidélité sur laquelle le chef d'état-major de l'armée de Terre savait pouvoir toujours compter...sur laquelle, je savais pouvoir compter. Général **POULET**, vous avez été admiré et respecté. Homme de caractère animé par un idéal élevé, toujours très direct, tonique, ferme et sans concession, vous avez représenté le modèle du chef efficace, de ceux qui ne subissent jamais les situations mais y impriment leur marque par la combinaison d'une pugnacité légendaire et par une capacité à mobiliser les énergies et les coeurs. Général **POULET**, vous avez servi votre pays de façon exemplaire. Votre pays en a porté témoignage en vous élevant le 21 juin 2006 au rang et appellation de général d'armée et à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Au moment de vous dire adieu, je vous rends hommage, au nom de l'armée de terre et je vous exprime mes sentiments person-

nels de gratitude et d'estime. Vous resterez général **POULET** à jamais dans nos mémoires. Tu resteras, cher Michel, pour nous tous, l'exemple de la droiture, l'exemple de la ténacité, du refus des concessions, l'exemple du courage. Tu manqueras à l'armée de terre. Tu nous manqueras.

Le général d'armée Bernard Thorette, chef d'état-major de l'armée de terre



Le capitaine Poulet à Kolwézi



Sur l'aéroport de Kinshasa (photo képi blanc)

Courrier des lecteurs

Le lieutenant-colonel (er) Pierre-Marie Stéphan nous a fait part de plusieurs oublis dans nos Repères chronologiques concernant les opérations menées en 1944 et 1945 par les 2^e et 3^e RCP. Ces deux unités sont cités sous l'appellation de 4^e SAS (ou 4^e BIA) et 3^e SAS (ou 3^e BIA) dans Paras de la France libre par le colonel (er) Roger Flamand ; nous en extrayons les compléments ci-après. P.-M. Stéphan nous signale aussi que le 18^e BIPC n'a jamais existé ; le 18^e RIPC est donc créé le 1^{er} avril 1951 à partir du 18^e BPC (et non du 18^e BIPC) et du 2^e BPC (nos sources prises dans Chasseurs parachutistes, 1935-2005. Un ciel de gloire de Pierre Dufour étaient contradictoires (au regard de l'organigramme p. 17 et du texte p. 114 dans le même ouvrage).

Repères chronologiques

1944 (5-15 juin)	Le 4 ^e SAS (Cdt. Bourgoïn) avec 400 hommes dans les opérations Grog, Cooney Parties en Bretagne (sabotages de voies ferrées et organisation de 2 zones de parachutage « Samwest » et « Dingson » où seront formés et armés des résistants bretons)
1944 (8 juillet-28 août)	Le 3 ^e SAS (Cdt. Conan [Château-Jobert]) effectue de multiples opérations de guérilla (Dickens, Moses, Derry, Samson, Marshall, Snelgrove, Harrods, Barker, Jockworth, Abel, Newton) ; 465 hommes sont engagés.
1944 (fin août-septembre)	Le 4 ^e SAS (Cdt. Bourgoïn) est engagé dans l'opération de guérilla Spencer
1945 (7-8 avril)	Les 3 ^e (Lcl. de Bollardière) et 4 ^e SAS (Cdt. Puech-Samson) participent à l'opération Amherst (Hollande) ; 55 sticks sont largués pour désorganiser les arrières allemands de la Drente à la Frise et prendre les ouvrages d'artillerie, pertes : 29 tués, 29 disparus et 35 blessés sur un effectif de 696

- 4^e de couverture : Dessins de Gil Bary, collection «Patrie», éditeur F. ROUFF, 1917
- La Prise de Tahure, n°9 ;
 - La Guerre en masque, n°21 ;
 - L'épopée du Fort de Vaux, n°37 ;
 - La Prise de Craonne, n°46

INFANTERIE

Accès :

Bus ligne n° 7, arrêt «Lepic»
Parc de stationnement réservé aux visiteurs
dans l'enceinte du musée
(rue du 56^e régiment d'artillerie).

Horaires d'ouvertures :

Tous les jours y compris le samedi et le dimanche
de 14 heures à 17 heures 30, sauf le mardi.

Le matin, visite groupée, sur réservation au 04 67 16 50 45
ou accueil : 04 67 16 50 43

Equipements et services**Equipement :**

Aménagements : ascenseur | roulant dans les salles d'exposition
et les services commerciaux.

Borne interactive, films rétroprojectés illustrant la visite.

Services :

Services commerciaux : boutique, carterie, librairie.

Centre de documentation : 12 000 volumes et une photothèque

MONTPELLIER

Renseignements pratiques :**Adresse :**

Musée de l'Infanterie
Ecole d'Application de l'Infanterie (E.A.I.)
Quartier Guillaud
avenue Lepic
34274 Montpellier cedex 3
Pnia : 821 341 50 49
Tél : 04.67.16.50.49
Télécopie : 04.67.16.50.49
museeinf@eai.terre.defense.gouv.fr

TARIFS

Individuel : 4 €

groupes : 2 € par personne

groupes scolaires : réservation par téléphone.

Gratuit en individuel pour les moins de 18 ans,

(pour les autres catégories,
se renseigner auprès de nos services)



S.A.R.L. IML
INSIGNES MILITAIRES LAVOCAT
ACHAT-VENTE-ECHANGES

Hôte d'entreprises - Z.A. les Yeuzes
34270 CLARET

Tél : 04 67 59 68 34

Fax : 04 67 59 57 09

www.i-m-l.com

Catalogue sur demande

e-mail : insigne.militaire.lavocat@wanadoo.fr

